

## **A nous entendre, on jurerait que nous n'écoutons pas...**

Pendant que la musique faisait tout depuis plus d'un siècle pour explorer et rechercher de nouvelles structures, allant simultanément puiser ses ressources sonores dans les paysages, les bruits et les objets les plus inattendus, se donnant en spectacle à son public au milieu d'espaces les plus surprenants, inventant des "machines" à sons complexes, stimulant des compétences acoustiques sophistiqués et exigeant des savoirs-faire instrumentaux des plus imaginatifs, de leur côté, l'espace urbain et la culture sonore citadine eux, restaient de marbre, laissant faire çà et là les hasards de stimulations commerciales ou artistiques, conservant leur imperturbable ignorance et indifférence à l'égard de la richesse et de la diversité des sons, de la qualité acoustique, de l'importance poétique et fonctionnelle de l'environnement sonore urbain !

Et pourtant, la musique contemporaine nous avait ouvert les oreilles, avait commencé de nous cultiver sur nos bruits quotidiens, nos gestes et nos objets, sur les sons de nos places, de nos jardins, de nos maisons et nos rues, avait aiguisé notre écoute et notre intérêt pour leur forme, leur organisation, leur composition.

Nous souhaitons aujourd'hui promouvoir la qualité des espaces publics, et rompre avec l'inéluctable sonore, l'indifférence bruyante, le silence de la solitude, l'électronique impuissante de subtilité qui envahit nos objets bavards, jusqu'au mobilier urbain même. Ce sont de plus en plus de déchets banalisés, proliférants, qui, au détriment de "l'intérêt public", envahissent l'espace collectif pour ne servir en retour que des intérêts individuels quotidiens bien isolés.

Ils sont innombrables et entêtés, allant du hurlement solitaire à la foule envahissante des buzzers électroniques, comme une horde de signaux inutiles, de sifflements intempestifs, de musiquettes au rabais, d'alarmes sans objet, tambourinant dans des rues en forme de porte-voix, déféquant sur la voie publique et dans les lieux communs, jouissant de la surdité culturelle et de la passivité collective. Quel est celui, de l'homme ou de l'espace public, qui est l'instrument de l'autre ? Il faudrait s'entendre... Il est important de réaliser et de comprendre les rôles que joue l'environnement sonore : le son est souvent le contrôleur de qualité d'une activité, il tient une place fonctionnelle dans le déroulement d'une action, celle-ci peut trouver dans le son ou dans l'acoustique d'un lieu un réel support ou vecteur de sécurité (le son prévient, informe, l'acoustique diffuse, communique...), le son participe de l'identité d'un lieu, d'un objet, d'une situation ou d'une époque, il frappe l'inconscient collectif de sa poésie, il dégage une odeur, une couleur, il est un témoignage, une marque importante parmi toutes de l'existence d'un espace, de la vie qu'il accueille ou dont il témoigne, il tient un rôle communicatif privilégié, parfois infiniment ludique, ici il incarne le repère, là bas il signe, plus loin il signale. Il laisse des traces et participe à la mémoire et à l'histoire des "territoires"...

Quand nous rêvons aux multiples rôles que joue l'environnement sonore, il nous vient des envies d'inventer, des envies folles de communication, de création. L'art sonore (et donc l'art musical) doit prendre sa place dans l'espace public : l'environnement sonore est actuellement entièrement "maîtrisé" par les aménageurs, les ingénieurs de la DDE et les opérateurs immobiliers.

Le son n'est pas la conséquence imprévisible ou hasardeuse de l'usage ou de la nature d'un espace, il lui fait corps, il participe de son existence, il honore sa réalité. Il sert à le définir, à le faire entrer dans le quotidien, dans la culture de son usage. Par exemple le son est le moment affectif privilégié de l'expression d'un objet, de son chant, de son cri, de son froissement ou de son soupir. Grâce à lui, nous le savons présent à nos côtés quand nous ne pouvons le voir, nous en apprécions la vitesse de déplacement, l'âge, la matière, la forme, la densité et la lourdeur. Il est non seulement repère, mais signe et donc porteur de sens. Il dirige la main qui le manipule comme le menuisier ou le tailleur de

pierres savent à l'oreille ou en est la coupe de leur pièce. Il apporte réconfort ou gêne, soulagement ou stimulation, reconnaissance ou étrangeté. Dès que l'objet sonne, qu'il chuchote ou qu'il hurle, il vit, c'est-à-dire qu'il participe au moment présent de la personne qui l'anime. Il fait corps à elle, pourvu qu'il ne se substitue pas à elle.

Que tous les créateurs d'objets et tous les architectes soient aveuglés par leur papier et leur stylo, par la lumière et par les ombres, par la forme de leur oeuvre, c'est le lot savoureux de leur concentration, de leur passion, de leur engagement. Mais ne savent-ils pas que des bruits, des sons, des sonorités, des musiques vont s'échapper bientôt de la manipulation de leurs objets, ou des espaces et des volumes des lieux qu'ils conçoivent et offrent aux activités futures.

Le chœur de tous ces bruits, c'est l'environnement sonore urbain. Les sons se mettent à se répondre, à engager des discussions, à parler tous en même temps, à composer des paysages sonores complexes ou simplistes, à provoquer des brouhahas, à scander des coups et des rythmes, à composer des trames, des souffles, des stridences et des continous.

Il faut se mettre au travail. La lutherie n'est pas le privilège des luthiers, les instruments ne sont pas le privilège des musiciens, les salles de spectacle ne sont pas le privilège des concerts, l'écoute n'est pas le privilège des compositeurs, des mélomanes ou des aveugles. Les sons sont utiles.

Mais il n'y a pas d'utilité sans gratuité, sans irrationnel, sans abstraction, comme il n'y en a pas sans essence, sans signification, sans contradiction sûrement, en tous les cas sans culture ni histoire.

Il nous faut bâtir une véritable culture sonore, des savoir-faire auditifs, des outils collectifs d'appréhension de l'espace public, et se décider à travailler notre solfège et notre écoute...

Nicolas Frize

Dossier *"Design et utilité publique"*

Azimuts n°5, juin 93